

Assemblée Générale Mixte du 30 mai 2011

L'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires de Gecimed, réunie au siège social de la Société 14-16, rue des Capucines à Paris 2^{ème}, le lundi 30 mai 2011, sous la présidence de Christophe Clamageran, a approuvé les comptes de l'exercice 2010 ainsi que les résolutions présentées par le Conseil d'administration à l'exception de la quatrième résolution qui n'a pu être mise aux votes compte tenu d'un défaut de quorum. Une Assemblée sera réunie sur seconde convocation pour statuer sur cette résolution.

Le résultat des votes de l'Assemblée Générale Mixte est disponible sur le site :

www.gecimed.fr

Dividende

L'Assemblée Générale a décidé de verser un dividende par action de 0.17 euro en numéraire, qui sera mis en paiement le 8 juin 2011.

Offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions Gecimed, initiée par Gecina

Le Conseil d'administration réuni le 30 mai 2011, a, au vu du rapport de l'expert indépendant, rendu à la majorité un avis motivé favorable sur le projet d'offre publique de retrait initiée par Gecina qui sera suivie d'un retrait obligatoire et dont le prix a été fixé à 2.06 euros par action. Ce prix tient compte du paiement du dividende de 0.17 euro par action Gecimed devant intervenir le 8 juin prochain avant l'ouverture de l'offre.

Ce projet d'offre est déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 31 mai 2011.

A propos de Gecimed

Gecimed, filiale de Gecina à 98,6%, est la première société foncière dédiée exclusivement à l'immobilier de santé. Gecimed a pour vocation le développement d'un patrimoine immobilier d'établissements sanitaires et médico-sociaux, qui compte à ce jour 40 établissements (cliniques et EHPAD) totalisant 5300 lits, loués aux principaux opérateurs.

www.gecimed.fr

Contacts

Communication financière

Elizabeth BLAISE

Tél : +33 (0)1 40 40 52 22

Régine WILLEMYS

Tél : +33 (0)1 40 40 62 44

Relations presse

Armelle MICLO

Tél : +33 (0)1 40 40 51 98